

TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, jeudi 18 mars 1813.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Boston, 24 janvier.

Le 14. le congrès a tenu une séance à huis clos; il a reçu du sénat un message par lequel il lui communique le bill concernant l'organisation des milices et contenant diverses mesures tendant à assister le pouvoir exécutif, et à lui donner les moyens de pousser vigoureusement la guerre.

Le bruit court que la frégate des Etats Unis *la Constitution*, commodore Bainbridge, a capturé la frégate anglaise *l'Aéolus*, et un brick chargé de café qui étoit avec elle.

Le général Smith a écrit une longue lettre dans laquelle il cherche à justifier sa conduite. D'un autre côté, le général Porter l'accuse de lâcheté.

Lors de la discussion sur le bill de l'armée temporaire, M. Clay a prononcé un discours très énergique qui a produit une grande sensation. „En votant contre le bill, a-t-il dit, je serois fâché que l'on crût que je suis opposé à la guerre. Non; c'est une guerre juste dans laquelle je m'engage de corps et d'ame; nous ne pouvons différer que sur la manière de la faire. Levons une armée suffisante pour servir pendant la guerre, qu'elle soit longue ou courte. Il est absurde de supposer que nous ne réussirons pas dans notre entreprise contre les provinces de l'ennemi. Le Canada est dans notre dépendance comme l'Océan dans la sienne; et le moyen de le vaincre sur la mer est de le chasser de la terre. Je ne pense pas qu'il faut s'arrêter ni à Québec ni ailleurs, je voudrois lui enlever tout ce qu'il possède sur le continent américain, et ne lui demander aucune grâce; alors ses flottes ne pourroient, comme à présent, se réunir à Halifax, et, n'ayant plus aucun asile dans le Nord, ne pourroient plus infester nos côtes com-

Urbani Appendini *Carmina*, accedunt *Selecta Illustrorum Ragusinorum poemata*. Ragusii, 1811, in 8.º

2.º ARTICLE.

Je n'aurois pas donné une idée complète du mérite des vers de M. A., si je n'avois mis mes lecteurs à portée d'en juger par un exemple; mais ce n'est pas une petite difficulté que d'avoir à choisir parmi un grand nombre de pièces d'une perfection à peu près égale, et qui se recommandent toutes par quelque qualité particulière, propre à décider la préférence en leur faveur. Le pire est de s'exposer encore à choquer par cette distinction, l'opinion secrète de l'auteur qui a ordinairement quelques prédilections bien ou mal fondées, et qui n'est pas fâché que l'opinion générale se rencontre avec la sienne; ce qui n'arrive pas toujours et ce qui ne doit pas toujours arriver, car les prédilections d'auteur sont une garantie fort équivoque pour le mérite d'un ouvrage, témoin celle de Voltaire pour ses comédies; le meilleur parti à prendre dans ma situation est donc de s'en rapporter au hasard qui ne peut

me elles l'ont fait dernièrement. Il nous est aussi aisé de le battre sur terre, qu'il seroit facile à sa marine de nous vaincre sur l'Océan; car nous pouvons l'inquiéter, mais non lui résister en pleine mer. Cependant je voudrois que l'on se mesurât avec lui partout où on le pourroit, et qu'on lui fit tout le mal possible. Il faut lui enlever tout le continent, et ne jamais faire la paix que nous ne l'ayons chassé. Dieu nous en a donné le pouvoir et les moyens; nous serions blâmables de n'en pas faire usage: si nous nous emparons du continent, il faudra bien que Angleterre nous accorde la liberté des mers.“

ANGLETERRE.

Londres, 19 février.

Dans la dernière chambre des pairs Lord Kenyon a demandé un état nominatif des catholiques romains anglais qui depuis dix ans ont prêté le serment et fait la déclaration contenue dans l'acte de la 31.º année du règne de S. M.; il a dit qu'en faisant cette demande, son intention n'étoit pas de jeter des soupçons sur la loyauté des catholiques anglais; mais que, dans une question de cette importance, la chambre devoit avoir sous les yeux tout ce qui pourroit servir à l'éclairer.

Lord Holland a demandé la même chose pour les catholiques irlandais; mais sa proposition a été refusée.

Un de nos journaux remarque qu'il est assez extraordinaire que l'on ait conféré la qualité de commandant en chef des forces de l'Espagne, pays catholique romain à lord Wellington, lorsque l'on exige de lui, comme pair d'Angleterre, la confession de foi suivante, que quelques personnes croient, dans la treizième année du dix-neuvième siècle, essentielle au maintien de la constitution britannique.

Déclaration.

„En présence de Dieu, je... professe, témoigne et déclare sincèrement et d'une manière solennelle, que je crois que, dans le sacrement de l'Eucharistie, il n'existe

pas mal servir celui qui s'y confie quand il s'agit des poésies de M. A. S'il est si difficile de choisir dans ce recueil, c'est qu'il est lui-même un choix très bien fait. J'ouvre le volume à la page 156, et je copie:

Aretæ in Italiam proficiscenti secundam
navigationem adprecatur.

Qui per Adriaticis soletis undas
Bacchari strepitu impotentiore,
Atque illidere rupibus carinas;
Nunc ab! nunc siculis pilete in antris,
O venti, et sinite, unus ut secundis
Spirat flaminibus Notus per aquor,
Atque omni vacuum metu et periculo
Reddat finibus Italis Aretam.
Olli et eximio decora cultu
Et cemes Sohia, et simul virenti

aucune transubstantiation des élémens du pain et du vin dans le corps et le sang du Christ, ni durant, ni après la consécration, faite par une personne quelconque; et que l'invocation ou l'adoration de la vierge Marie ou de tout autre saint, et le sacrifice de la messe tel qu'il a actuellement lieu dans l'Eglise de Rome sont superstitieux et idolâtres. Je proteste, témoigne et déclare en outre, en présence de Dieu, que je fais la présente déclaration, en tout ou en partie, d'après le sens ordinaire des paroles qui m'ont été lues, telles qu'elles sont communément entendues par les protestans anglais, sans aucune évasion équivoque ni restriction mentale quelconque, et sans qu'aucune dispense m'ait été accordée à cet effet par le pape ou toute autre autorité, ou sans penser que je sois ou que je puisse être acquitté devant les hommes, ou absous de cette déclaration ni d'aucune partie d'icelle, dans le cas où le pape ou toute autre personne ou puissance quelconque m'en dispenseroient, l'annuleroient ou déclareroient qu'elle est nulle depuis qu'elle existe."

24. février.

Les journaux anglois sont remplis depuis quelque temps de piéces relatives à la prétention de la princesse de Galles et de longs détails qui y ont rapport. Voici la situation de cette affaire qui présente une des plus singuliéres questions d'état qu'on ait jamais vu se mêler à la discussion des affaires politiques d'une nation.

La princesse de Galles, dès longtemps séparée du prince Régent, avoit conservé avec sa fille, la princesse royale, les rapports habituels d'une mère, sauf quelques modifications qui y ont été successivement introduites et qui ont réduit leurs relations, d'abord à une entrevue tous les huit jours, puis à deux entrevues seulement par mois. La Princesse de Galles après avoir, dit-elle, tout tenté pour rétablir ses communications avec sa fille, de l'autorité privée du prince Régent, et sans évoquer sur cette affaire l'opinion générale, a fini par y recourir au moins quant au résultat par une lettre à ce prince qui a reçu la plus grande publicité. Cette lettre, selon le *Morning Chronicle* qui l'a publiée le premier, deux fois adressée au prince sans que le cachet en ait été rompu, adressée peut-être avec aussi peu de succès au lord chancelier et à lord Liverpool, et parvenue enfin à son but par la voie des feuilles publiques qui l'ont répandue dans toute l'Europe, a pour objet d'obtenir du prince régent en faveur de la Princesse son épouse la direction de l'éducation de la princesse Charlotte, héritière présumptive, ou au moins le renou-

vement d'une habitude de rapports qui exerceroit sur cette éducation importante une puissante et continuelle influence. La princesse de Galles présente cette séparation de la mère et de la fille, comme injurieuse à l'honneur de la première et nuisible à l'éducation de la seconde. Elle se plaint d'une mesure qui peut donner lieu à des interprétations fatales à sa réputation; elle appelle sur sa conduite l'examen le plus sévère et réclame avec ardeur un privilége auquel une mère sans reproche ne peut avoir perdu ses droits; enfin elle regrette que l'isolement de sa fille l'expose à mal connoître le monde dont l'habitude est si nécessaire aux princes, et surtout qu'on ait tardé quelques là de la faire participer au sacrement de confirmation, quoiqu'elle ait passé d'un an l'âge où les autres membres de la famille royale ont été admis à cette solennité.

Le *Courrier* qui regarde la publication de cette lettre comme une calamité publique, la considère aussi comme un effet des suggestions faites à la princesse par ses conseillers; il les accuse de l'avoir engagée à en autoriser la multiplication par des copies; il aborde d'une manière assez ouverte la question élevée par la princesse de Galles sur les circonstances de sa conduite qui ont donné lieu à ce qu'on appelle la *perquisition délicate*; il fait voir que l'éducation de la princesse Charlotte est à l'abri de tout reproche, que l'excellent état de santé dont elle jouit prouve qu'elle n'a pas été prise des distractions nécessaires à son âge; qu'elle n'auroit pas pu contracter, avant l'âge de quinze ans, le commerce du monde, dont on paroit regretter de la voir privée, sans nuire à sa santé et à son intelligence qu'il étoit si essentiel de conserver et de cultiver tant pour son bonheur personnel que pour l'intérêt public; et enfin, sur le reproche qui a rapport au retard de l'administration d'un sacrement, qu'on pouvoit s'en rapporter à ce sujet à l'évêque de Salisbury qui a été choisi par S. M. pour être le précepteur de Son Altesse Royale.

Depuis la publication de cette lettre, et les débats auxquels elle a donné lieu, les ministres se sont fréquemment assemblés chez le comte de Liverpool à Witchall, souvent deux fois par jour, à onze heures du matin, pendant deux heures environ, et le soir à dix, ces heures étant celles qui les empêchent le moins de vaquer à leurs autres occupations, soit ministérielles soit parlementaires. On continue à interroger différentes personnes sur la *perquisition délicate* et à consulter les jurisconsultes de la couronne.

*Præincta Aonides caput corollæ,
Eunt et faciles joci, et lepores.
Quod si, vos licet hoc rogem, furentes
Paratis subito cæco rixas,
Turbare et validis frotum procellis,
Qua edico, memori tenete mente:
Qua pendet lateri lyram repente
Dotto illi incipiet ferire plectro,
Atque idem efficiet, minaci tra
Kos vestra, ut pudeat, licentiaque
Quare ni cupitis palam videri
Niti viribus irritis, protervi:
Si vobis Sophiam, jocos, lepores
Vultis, Aonidasque demereri,
Nunc ab! nunc siculis silo in antris,*

*O venti, et simite, unus ut secundis
Spires flaminibus Notus per agor,
Atque omni vacuum metu et periclo
Reddat finibus Italæ Arctam.*

Il me semble que cette citation suffit pour prouver que M. A. est poète. On y verra dans un petit espace toutes les qualités du style poétique à un très haut degré, habileté de la coupe, facilité et variété de la construction, élégance soutenue dans la couleur générale du style qui offre d'ailleurs partout du nombre et de l'harmonie. L'expression souvent figurée et même hardie n'est jamais fautive ni forcée, même quand elle présente au premier coup-d'œil quelque témérité dans la métaphore. Ainsi, ce trope remarquable, *omni vacuum metu et periclo*, n'est pas une de ces alliances de mots devenues si communes et si fastidieuses dans notre littérature; M. A. le doit à la belle prose de Tacite, et on conviendra qu'il étoit digne d'être donné à la poésie.

Je dois remarquer ici que cet emprunt d'expression n'est

GRAND - DUCHÉ DE FRANCFORT.

Francfort, 20 février.

S. M. l'Empereur et Roi a daigné faire don à sa ville d'Erfurt de son buste en bronze. L'inauguration s'en est faite le 14 de ce mois avec la plus grande solennité. Une grande messe et un *Te Deum* ont suivi cette cérémonie consacrée à la reconnaissance. Le soir un banquet a réuni les autorités civiles et militaires. Des toasts ont été portés à LL. MM. l'Empereur, l'impératrice et le Roi de Rome. Un bal brillant, et qui a duré bien avant dans la nuit, a terminé cette fête. -- Un décret impérial, daté du 5 janvier, avait accordé l'importation des cotons bruts pour alimenter les fabriques et soutenir l'industrie du pays d'Erfurt; toute la population a senti le besoin d'exprimer sa gratitude, et les autorités ont été priées d'en faire parvenir la voix jusqu'au pied du trône.

INTÉRIEUR.

Paris, 4 Mars.

En vertu d'un décret de S. M. en date du Palais des Tuileries 25 février 1813 le comte Otto conseiller d'état est nommé Ministre d'état.

Il rentrera au conseil d'état en service ordinaire à la section des relations extérieures.

S. M. a tenu hier à trois heures un conseil de ministres. On assure que l'Empereur se propose de se rendre d'abord à Anvers où il visitera son escadre; qu'ensuite il ira à Amsterdam, visitera l'Helder et l'escadre du Texel; que de là S. M. doit voir successivement Groningue, Munster, Osnabruck, Brème et Hambourg, et que de cette dernière ville elle portera à Magdebourg son quartier-général.

-- L'Empereur a visité, le 2, les travaux du palais du roi de Rome. S. M. a parcouru à cheval toutes les démolitions et les mines des terrasses de Chaillot; ensuite, elle a passé sur le pont de Jena, est retournée par la rive gauche de la Seine, a traversé le pont de la concorde, et est rentrée dans son palais par le jardin des Tuileries.

-- Dans la nuit du 2 au 3 une fête magnifique a eu lieu au palais impérial. Il s'y trouvoit une multitude de femmes charmantes vêtues avec la plus grande richesse. Le quadrille d'Apollon et des heures, qui avoit déjà été admiré dans une autre occasion, a été exécuté de nouveau et le dessin en a semblé mieux imaginé encore que la première fois. Une personne du rang le plus élevé s'est fait remarquer dans cette danse, qui lui a donné lieu de déployer toutes les grâces qui la distinguent. Rien ne man-

pas ce que l'on appelle un plagiat, et il faut bien le dire à une époque où le reproche de plagiat est devenu chose fonnante, plus commun que le plagiat lui-même. Les modernes qui ont le mieux écrit en latin ont toujours affecté d'employer des tours anciens, et spécialement ceux qui étoient le plus familiers aux auteurs dont ils essayoient de se rapprocher. Bellenden portoit cette prétention au point de ne pas admettre une construction ou un mouvement dont l'exemple ne fût dans Cicéron, et il avoit réussi par cet artifice à se faire un style assez *cicéronien*, au moins quant au mécanisme. Je répète qu'on ne sauroit blâmer ce procédé, puisqu'il est à peu près la seule garantie que nous ayons de la bonne latinité des modernes, et qu'on peut croire que ceux qui s'en sont affranchis (comme Santeuil, qui a recherché plus que personne les combinaisons audacieuses et les tours inusités), n'auroient pas toujours obtenu le suffrage d'un Varron et d'un Lelius.

On ne seroit donc pas fondé à reprocher à M. A. la ressemblance extrêmement frappante de cette ode avec la 3.^e de celles d'Horace. Cette conformité recherchée est

quoit à l'élegance et à la splendeur de cette fête qui s'est continuée jusqu'à une heure très avancée.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Catalogne.

Dans les premiers jours de février, le général Lamarque fit un mouvement sur la côte avec les troupes qui sont sous ses ordres, et se porta jusqu'à Mataro à la rencontre d'un convoi venant de Barcelone avec le général en chef. Après avoir rejoint le convoi, la colonne partit de Mataro pour retourner vers Gironne, et à son retour comme à son départ, elle fût constamment observée par deux vaisseaux de ligne anglais, deux frégates, un brick et diverses barques canonnières, qui la suivirent pendant deux jours le long de la côte et firent contre elle un feu presque continu depuis Mataro jusqu'au dessus de Malgrat, mais les troupes furent dirigées à travers les montagnes et aucun soldat n'a été blessé. Le général Lamarque, en rendant compte de ce fait, cite comme une particularité remarquable, qu'au milieu d'un convoi très nombreux, presque tout composé de françois, le feu des anglais n'a frappé que trois catalans; l'un conduisoit une tartane; un autre étoit condamné aux galères, et la troisième victime étoit une dame. „Elle est la douzième, ajoute le général Lamarque, que le contre-amiral Codrington a tuée depuis un an sur cette côte. Durant la canonnade du 3, une jeune fille d'Arenis del Mar, eût un bras emporté, en sortant de l'église. Cette atrocité de faire feu sur les villes et sur les villages des Catalans n'augmente certainement pas l'amour de ce peuple pour ses fideles alliés; mais Codrington qui est toujours prêt à gagner le large, se joue de leurs plaintes et des ordres de la junte.“

Hambourg, 24 février.

Il se trouve déjà à Hambourg 8000 chevaux pour la cavalerie. Deux régimens de dragons bavares et plusieurs régimens françois sont remontés, et tout prêts à entrer en campagne.

D'après les derniers avis de Magdebourg, on y attend sous quelques jours des forces imposantes.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 17 Mars.

Parmi les ouvrages des arts qui ont pour but de consacrer à l'avenir les grands événemens dont le commencement du 18.^{ème} siècle a été témoin, on remarquera pour l'agrément de l'exécution et pour l'utilité de l'usage une gravure allégorique que nous devons au burin d'un artiste qui habite les Provinces Illyriennes.

une espece de figure qu'on pourroit appeler *allusion*, et dont tous les poètes latins des temps modernes ont fait usage; mais je profiterai de cette analogie très-innocente pour examiner rapidement une petite difficulté de phraseologie et de ponctuation qu'elle peut fort bien éclaircir. On se rappelle qu'Horace commence ainsi:

Sic te Diva potens Cyprî,

Sic fratres Helena, lucida sidera,

Mentorumque regat pater

(Obstrictis aliis, prater Japyga),

Navis, qua tibi creditum

Debes Virgilium finibus Atticis

Reddas incolamem etc.

M. le chevalier Croft qui a fait un Commentaire très-curieux sur quelques-unes des odes d'Horace se croit fondé à rapporter au verbe *debes* la portion de phrase *finibus Atticis*, que les autres Commentateurs laissent au verbe

Dans ce tableau qui joint le mérite du travail au mérite non moins réel de devenir par son plan même, historique et pour ainsi dire *monumental*, l'auteur, M. Tous-saint a représenté la victoire, sous des traits chéris des François, conduisant le héros qui fait leur bonheur et leur gloire, pardelà les colonnes d'Hercule. De la branche de laurier qu'elle tient dans ses mains, elle efface en passant la fameuse inscription *non plus ultra*; la première lettre seule en est restée sur une des deux colonnes, le dernier mot seul sur la seconde; et cette initiale glorieuse, entourée d'une auréole, annonce que le génie du monarque dont elle représente le nom ne reconnoit pas les vaines bornes qu'un Demi-Dieu des tems anciens avoit fixées à ses travaux.

Le fond du tableau représente la même lettre, mais dessinée dans de très grandes dimensions, et ornée de fleurs d'un dessin extrêmement délicat; autour de ses branches, et dans une disposition analogue à leur forme sont classés les noms de tous les membres des premiers corps de l'état; à la tête desquels on voit la famille impériale et les Royaumes érigés par l'Empereur: ainsi se trouve réuni ce que l'Europe connoit de plus grand, ceux qui ont mérité d'être appelés par Napoléon à régler avec lui les destinées du monde.

Une Couronne où sont inscrites les vingt batailles les plus mémorables données par S. M. et au milieu de laquelle on lit IMMORTALITÉ, s'élève au dessus du tableau. L'artiste a regretté de ne pouvoir exprimer le nom de tant d'autres combats qui auroient fait la renommée des plus illustres Capitaines. L'espace s'est refusé à sa plume.

Au pied de l'une des Colonnes sont gravés, sur une pierre les traités de paix signés par S. M. depuis celui de Campo-formio jusqu'à celui de Vienne.

Le millésime de 1812 que l'on aperçoit, à l'angle opposé du sol sur lequel les personnages sont portés, annonce assez que tous les événemens qui font le sujet de ce tableau sont antérieurs aux premiers jours de cette année.

Cette description donnera quelque idée d'une composition ingénieuse qui fait beaucoup d'honneur au talent du dessinateur et du graveur. Il étoit difficile de renfermer dans un cadre plus étroit et en même temps plus agréable une foule de choses d'un grand intérêt. On n'a pas besoin d'insister sur les avantages d'une gravure élégante qui peut fournir à la fois un ornement digne des salons les plus riches, et une sorte de Calendrier historique très bon à consulter souvent. Il suffira d'ajouter que ce tableau pré-

reddas; et, suivant son usage, au lieu d'appuyer cette opinion sur une discussion verbale, à la manière des scholastes ordinaires, il la fait sortir d'un sentiment: „N'est-il pas plus délicat de dire „Vaisseau qui dois Virgile à Athènes (où il alloit pour finir son *Enéide*, et peut-être pour essayer de rétablir sa santé puisqu'il est mort en revenant) que ton voyage soit heureux, pourvu que tu rendes à mes vœux sains et saufs (*incolumem*) cet ami qui est la moitié de mon âme „l'admirateur de Virgile, d'Horace et de leur digne amitié, n'est-il pas plus touché, dis-je, par cette prière, qui embrasse à la fois le voyage et le retour que par celle que présentent toutes les éditions, et où il n'est question que du départ, c'est-à-dire de l'absence du poète aimé? „*Horace éclairci par la ponctuation*, p. 92.

Il paroît que M. A. n'a pas entendu Horace de la même manière; dans ce vers

présente, non seulement, les noms de la famille impériale, et des rois et des princes qui en sont sortis, mais encore ceux des princes confédérés, des ministres, des maréchaux, des inspecteurs et colonels généraux, des grands officiers, des sénateurs, des Conseillers d'état, des généraux de division, des grands-dignitaires des différens ordres, etc. etc. etc.

On peut se procurer cette gravure chez l'auteur, N.° 206, au second.

Le prix est, avant la lettre, de
Après la lettre, 20 Fr.

N. B. Les gravures avant la lettre sont celles où les caractères de la dédicace sont tirés au trait et sans tailles.

Avis.

Laybach le 15 Mars 1813.

Le Directeur Général des Postes de l'Illyrie en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée prévient le public que le Gouvernement voulant aider et faciliter la correspondance du Commerce, on recevra dans les Bureaux des provinces les lettres adressées à Milan et Paris, lesquelles seront expédiées à ces destinations par la voie de l'Estafette Impériale. Ces lettres seront rendues en sept jours à Paris, et il sera payé d'avance par lettres simples le prix de l'affranchissement du triple port suivant les tarifs d'Illyrie, d'Italie et de l'Empire Français.

On n'admettra dans l'expédition de l'Estafette Impériale que des lettres simples et doubles, c'est à dire de poids de 15 à 20 Grames; pour ces dernières l'affranchissement sera payé en proportion du port de la lettre simple.

Les Bureaux des postes de Paris et de Milan sont également autorisés à expédier par l'Estafette Impériale les lettres du commerce pour l'Illyrie et aux conditions mentionnées.

Le Directeur Général des Postes,
D'Etilly.

Par arrêté de S. E. M. le Gouverneur Général en date du 8 du présent mois, le Sr. François Oblak Maire de Tratta a été destitué de ses fonctions, pour avoir cherché à soustraire à la conscription deux jeunes gens dont l'un étoit son propre fils, lequel en vertu des ordres de M. l'Intendant de la Carniole a été arrêté et conduit par la gendarmerie de brigade en brigade jusqu'à Gènes où se trouve le dépôt général des réfractaires.

L'ignorance profonde du ci-devant Maire de Tratta a pu seule le préserver du chatiment prononcé par les lois.

Reddat finibus Italis Aretam,
reddat n'est point équivoque; il se rapporte bien au voyage et non pas au retour. Voilà donc l'instinct du poète en contradiction avec le tact du commentateur; et, malgré toute la déférence que j'ai pour le goût rare et l'immense érudition de celui-ci, il me semble qu'en matière de controverse poétique je pencherois volontiers pour le sentiment du premier qui s'est placé, par la force de l'imagination, dans une situation infiniment analogue avec celle de son modèle, et qui a dû s'en approprier les intentions, autant que cela est humainement possible. Au reste, cette légère polémique ne tire pas à conséquence et il faudroit rendre grâce à M. A. d'avoir si heureusement imité Horace, même quand il en différoit d'une virgule.

Dans un troisième et dernier article, je parlerai des poètes de Raguse, dont les ouvrages se trouvent joints à ceux de l'auteur.